



MAIRIE DE TRAMBLY
71520 SAÔNE ET LOIRE
Tél : 03 85 50 46 98
Fax : 03 85 50 40 88
trambly@orange.fr
www.trambly.com

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 mai 2010

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi vingt six mars deux mille dix à 20 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Christophe Balvay, Christian Chevalier, Jacques Thord, Bernard Perrin, Stéphane Charvet, Patrick Chatelet, Mme Nathalie Carré

Absent excusé : Mme Séverine Da Silva,

Absent : Mr Jean-Marie Delon.

Secrétaire de séance : M. André Forest

1- Informations et communications sur les différentes réunions intercommunales :

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Maire donne des informations sur les réunions communautaires qui se sont déroulées dernièrement. Il explique que suite à une rencontre avec l'Agence de l'eau R.M.C., les réseaux de collecte de l'assainissement collectif des eaux usées ne sont plus actuellement subventionnés.

D'autre part, la station d'épuration de la zone d'activités nécessite une extension avec la création d'un lit supplémentaire « planté de roseaux ». Pour finir, le plan d'épandage des effluents en provenance de cette station a été évoqué.

NATURA 2000 :

Le Maire commente la réunion du 2^{ème} comité de pilotage qui s'est tenue à Matour le 22 avril dernier relative à Natura 2000 secteur Grosne Clunisois. L'élaboration du réseau Natura 2000 constitue une réponse à l'ambition d'enrayer la perte de biodiversité. Le secteur concerné comprend 44 208 hectares et différentes études sur site (financées par l'Europe et l'Etat, avec maître d'ouvrage la Communauté de Communes du Clunisois), seront réalisées durant toute l'année 2010.

SIVU :

Nathalie Carré fait un compte-rendu des réunions du SIVU auxquelles elle a assisté.

- Réunion du 30 avril 2010 entre le personnel et les élus : cette réunion avait été organisée à la demande des agents pour évoquer les interrogations et les difficultés rencontrées.

Les agents sont inquiets quant au devenir du SIVU : emplois non pérennes, temps non complets, sentiment de précarité, manque de communication, de concertation et d'information en interne. Pour dédramatiser la situation, des informations ont été apportées et il a été décidé la création d'une commission consultative mixte paritaire afin d'établir un dialogue serein entre les agents et leur employeur.

- Conseil syndical du 19 mai 2010 : une politique de ressources humaines a été décidée et un organigramme a été élaboré pour sa gestion. Les membres de la commission consultative paritaire (agents et élus) ont été nommés sur la base du volontariat : 4 titulaires et 4 suppléants. Nathalie Carré fera partie de cette commission.

2-Travaux voirie 2010 d'intérêt communautaire et communale

Christophe Balvay fait part au conseil municipal des travaux réalisés :

- broyage des accotements par l'entreprise Jannaud de Matour.
- pose de 3 tonnes d'enrobé avec l'aide des employés communaux (pour cette opération, une dameuse avait été louée pour la journée)

Christophe informe également qu'il a réuni la commission voirie pour fixer les travaux prévus cette année

Portions retenues qui seront réalisées :

→ par l'entreprise Barraud, à la charge de la commune

- Empierrement et réfection du virage, route de la Bussière, sous les Laboriers.

- par l'entreprise Thivent et à la charge de la commune
 - la route de la Forêt de Jean Bourbon à la maison Garnier
 - la montée du Bourg
 - la montée du Carge
- par l'entreprise Thivent et à la charge de la Communauté de communes
 - la route de la Gotale

3-Subventions aux associations, année 2010

Il est décidé de reconduire les mêmes subventions que l'année précédente. C'est-à-dire :

Amicale des Donneurs de Sang de Matour et sa Région	150.00 €
Clique des Sapeurs Pompiers de Matour	120.00 €
Comité des Fêtes de Trambly	800.00 €
Bibliothèque Intercommunale de Trambly	700.00 €

4-Acquisition chaises / Mille Club

- **TARIF LOCATION**

Par souci de cohérence et d'équité, il est décidé après discussion que la salle du Mille Club serait désormais louée à la journée comme à la demi-journée à un tarif unique de 65 euros quel que soit le demandeur.

- **ACQUISITION DE CHAISES**

Marie Thérèse Martinot avait demandé que des chaises soient achetées pour remplacer, voire compléter, le lot actuellement en service dans la salle du Mille-Club. Après discussion, le conseil charge André Forest de se renseigner sur les fournisseurs et d'en effectuer l'achat au meilleur rapport qualité/prix.

- **ENTRETIEN DE LA CUISINIÈRE**

La cuisinière du Mille Club précédemment entretenue par l'entreprise Abel Jayet est tombée en panne. Cette entreprise n'ayant plus en charge l'entretien du chauffage des bâtiments communaux, il a été décidé de demander la réparation à l'entreprise Perrier.

La réparation faite, le conseil a souhaité qu'un contrat d'entretien soit signé avec cette nouvelle entreprise pour un suivi régulier de la cuisinière mentionnée ci-dessus.

5-Opération à Cloche-Pierres

André Forest fait le point sur l'avancement du projet. Les vitrines seront bientôt opérationnelles. Leur éclairage installé par l'entreprise Bonhomme est fonctionnel. Les fenêtres ont été peintes par des bénévoles et sont sur le point d'être posées par les employés communaux. L'ouverture permettant l'accès au jardin de la Cure est en cours de réalisation par l'entreprise Wenner. A l'intérieur de l'église, la réfection du confessionnal par Christian Chevallier et l'éclairage du bas-relief par Patrice Bonhomme sont programmés pour la semaine à venir. La signalétique confiée à l'entreprise AFRAP de Villié - Morgon et CERVOS de Mâcon est en cours de réalisation.

Tout doit être prêt pour le Vendredi 25 juin, jour de l'inauguration. Toute la population est invitée. Une balade guidée par le village et son église commencera la soirée. Elle sera suivie d'un spectacle présenté sous le préau de l'école par Olivier Albert : Conte du chasseur-cueilleur.

André Forest informe également qu'il a réuni l'Association pour la Restauration de l'Eglise. Cette association a accepté d'être partenaire de la Municipalité pour le financement du projet dans le domaine concernant plus particulièrement l'église.

<i>Financement</i>	COMMUNE.	ASS / EGLISE
Signalétique (village + église)	3527,00 H.T. 4218,29 T.T.C	1244,00 H.T. 1487,82 T.T.C
Signalétique (route départementale)	160,00 H.T. 191,36 T.T.C	
Eclairage intérieur de l'église		535,80 H.T. 640,82 T.T.C
Réfection et aménagement du confessionnal		1066,00 H.T. 1274,93 T.T.C
Ouverture du mur sur parvis de l'église		2300,00 H.T. 2750,80 T.T.C
Total	3687,00 H.T. 4409,65 T.T.C	5145,80 H.T. 6154,37 T.T.C

6-Questions diverses

a) Sydesl : enfouissement du réseau France Télécom en haut du bourg

Le Maire donne lecture du courrier du SYDESL en date du 07 avril 2010 relatif à la réalisation de l'enfouissement des réseaux de télécommunications dans la partie nord du Bourg (dossier : 08 RDP 00274, dem. :546-057 : BTS P. « TRAMBLY »). Ces travaux pourraient se réaliser dès le mois de juillet prochain dans le cadre des opérations spécifiques « environnement » du SYDESL en même temps que l'enfouissement du réseau électrique prévu dans ce secteur.

Le coût des travaux de génie civil France Télécom s'élève à 8 872,87 € T.T.C. ; notre Collectivité adhérant au dispositif de mutualisation des contributions des Communes correspondant au produit de la redevance pour occupation du domaine public des réseaux de télécommunications (RODP), la participation communale sera diminuée du montant de l'aide qui pourrait être accordée dans les conditions décidées par le Comité Syndical du SYDESL. A ce jour cette aide s'élève à 25 %.

Le Conseil Municipal,

- confirme son accord financier pour sa participation estimée à 8 872,87 € TTC,
- demande que le paiement de cette participation soit échelonné sur plusieurs années,
- charge le Maire de notifier ces décisions au SYDESL.

b) Appartement locatif

Appelée à travailler dans une autre région, Marie Virginie Riou, actuelle locataire du studio "Bouton d'or" à la Vallée, libèrera les lieux le samedi 12 juin 2010. Plusieurs demandes ayant été faites pour la location de ce studio, le conseil a décidé de retenir la candidature d'un tramblyron, en l'occurrence Alain Chanut. André Forest, chargé des bâtiments communaux, fera l'état des lieux et installera le nouveau locataire dès le lundi 14 juin.

c) Contrat CAE, Elodie : du 14/06/10 au 13/12/10

Le contrat d'Elodie Bernigal doit être renouvelé le 14 juin prochain. Pour optimiser le fonctionnement de la Mairie (accueil et services divers), le Maire et ses conseillers ont décidé d'augmenter le temps de travail d'Elodie. Celui-ci passera de 24 à 28 heures hebdomadaires. Les modalités du planning seront définies en accord avec l'intéressée.

d) Dossier zone d'activités (nuisance sonores)

Le Maire donne lecture du rapport (en date du 05 mai 2010) de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne, délégation territoriale de Saône et Loire (ex. D.D.A.S.S.), relatif au mesurage du bruit de l'extraction du silo de l'entreprise de charpentes Vouillon S.A., zone d'activités de « Pari-Gagné », à la suite des

mesures réalisées au domicile de M. et Mme Patrick Philibert du 23 au 30 mars dernier.

Il convient que l'exploitant envisage une solution technique pour remédier à cette situation. Une réunion de concertation est envisagée.

e) Recherche camion

La commune est toujours à la recherche d'un véhicule pour remplacer le camion actuel usager et en mauvais état. Après un appel très référencé lancé à plusieurs garagistes concessionnaires, deux réponses sont étudiées. Le conseil municipal charge Bernard Perrin et Patrick Chatelet de se rendre sur place afin d'examiner de plus près les occasions proposées.

f) France Télécom

Un commercial de France Télécom est venu nous faire une proposition, pour une facture regroupant tous les postes. L'offre est en étude.

g) Gîtes

Les trois gîtes du Moulin de la Vallée sont loués actuellement. L'un d'eux, le gîte n°3, est géré par les Gîtes de France. Comme il n'y a pas eu pour l'instant de location par l'intermédiaire de cet organisme, la location de ce gîte a été reconduite pour Mme Marsal durant toute la durée du mois de juin.

Des achats doivent être effectués d'ici la fin juin pour que ce gîte soit conforme aux exigences des Gîtes de France. André Forest, Jacques Thord et Elodie Bernigal feront une liste précise des équipements à acheter.

h) Courrier Mme Darras

Le Maire donna lecture du courrier de Mme Sabine DARAS en date du 15 mai 2010, domiciliée Impasse des Hortensias, relatif au garage acquis par la Commune l'an dernier, situé en face de sa maison d'habitation.

Mme DARRAS renouvelle sa demande d'acquisition de ce garage ou éventuellement la location de ce bâtiment.

Le Conseil Municipal,

- après discussion, décide de proposer à Mme DARRAS, une location précaire et révocable de ce garage, pour une durée d'un an, éventuellement renouvelable,
- fixe à 500 € le montant annuel de cette location, à partir du 1^{er} juillet prochain,

- charge les membres de la commission des bâtiments de se rendre sur place pour constater l'état de ce bâtiment,
- autorise le Maire à signer la convention correspondante.

i) Courrier M. Guillotin

Le Maire donne connaissance d'un courrier de M. Ludovic Guillotin, domicilié à Cluny l'informant qu'il vient de créer une entreprise de destruction de nids de guêpes ou de frelons.

j) Dessins de M. Bouillot

L'Académie de Mâcon a décidé de mettre en vente les dessins de Michel Bouillot. Les communes concernées par ces dessins dont Trambly fait partie, ont été contactées. L'équipe municipale décide d'acheter 4 dessins au prix unitaire de 45 euros.

k) Coupure de courant :

Le Maire donne connaissance d'un avis de ERDF relatif à une coupure de courant le lundi 07 juin prochain de 09 h à 12 h dans les secteurs des Entrées, La Croix du Prompt et La Toule.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :
le vendredi 18 juin 2010 à 20 heures, salle de la Mairie.